

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

M22- 0059721

Boos ✓

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 609 Société :

Actif Pensionné[e] Autre :

Nom & Prénom : NAJI NAIMA

Date de naissance : 18/10/1959

Adresse : 92 Rue Talima el adâmia apt n° 7

Tagirondé CASABLANCA

Tél. : 06.60.95.08.62 Total des frais engagés : 941,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. BELLAHLI Abdellah
Anesthésiste Réanimateur
INPE - 091016576

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent[e] :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/10/2013		G	Can Foley 82 francs	DR. JENI, Anesthésie Réanim. INPE : 091016510

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien	Date	Montant de la facture
PHARMACIE EL FOUAD SARL au Riad MAAMERI 32,Bd La Mamounie - Casablanca Tél : 05 22 44 69 55	09/10/2023	PHARMACIE EL FOUAD SARL au Riad MAAMERI 32,Bd La Mamounie - Casablanca Tél : 05 22 44 69 55

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
Assistance médical sans frontière AMSF	03/10/23					456,00 DH
Résidence Al Mostakbal GRP 29 Nimm. 2E Appt. 2 Sidi Maâkouf - Casablanca						
05 22 97 35 35 - 05 22 81 53 5 Tel / fax : 05 22 97 38 33						

BELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553
	B

The diagram illustrates the three-dimensional structure of the human genome as a double helix. The structure is oriented with an upward-pointing arrow labeled 'H' at the top, a leftward-pointing arrow labeled 'D' on the left, and a rightward-pointing arrow labeled 'G' on the right. The double helix is composed of two intertwined strands, each represented by a series of numbered segments (1 through 8) enclosed in circles. The segments are arranged in a repeating pattern along the strands. The segments are color-coded: light blue for segments 1, 2, 5, 6, and 7; light green for segments 3, 4, and 8; and white for segments 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, and 8. The segments are interconnected by a network of lines, forming a complex, twisted ladder-like structure.

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

RADIOOTHERAPIE PAR VMAT (IMRT - IGRT - ARCTHERAPIE) - RADIOCHIRURGIE

RADIOOTHERAPIE STEREOTAXIQUE - 2 CLINICS EN MIROIRS - SCANNER BIG BORE - RADIOTHERAPIE METABOLIQUE

CURIETHERAPIE A HAUT DEBIT DE DOSE (HDR) - CHIOTHÉRAPIE - CHIOTHÉRAPIE INTRA PERITONEALE (CHIP) - HOSPITALISATION

العلاج الإشعاعي المطور الموجه بالصور - معجل الإلكترونات حامل للسكانر - الجراحة الإشعاعية
 العلاج الإشعاعي الباطني و الفياص - الإشعاعي النووي - العلاج الكيميائي الباطني - الإستشفاء

INPE : 090001405

09/10/2023
 CASABLANCA, LE



090001405

سمة ناجي نسما

40,00

PHARMACIE EL YOUSFI SARL AU
 Riad M. AMERI
 32, Bd La Giralda - Casablanca
 Tél : 05 22 44 69 55

1) Effipred 40 mg
 3x1 p. le matin $\frac{1}{2}$ h
 aps le petit déj 5 g
 bris 2x p. pour 5 g
 bris 2x p. pour 5 g

52,20



2) Ondigel domo :
 gel le matin 2 jaune
 pour 15 g.



74,80
3) Soplen up 500 mg. SV
24,10 1mg + 21/2 Jf. 5 J
4) Besidys sing Mauselium AP
APRES AVIS
DU MEDECIN
1 mg 2 3 Jf. 10 mn
avant les repas.

5) Soplen up SV
PHARMACIE EL YOUSR sakkau
Riad MAAMERI
32 Bd La Gironde Casablanca
Tél : 05 22 44 69 55

~~132,00 = 264,00~~ Dr. BELLAZILLY Anesthésiste Réanimateur
~~347,00~~ INPE : 091016576

6) Novox 0,5 ml 8 Jf. 10 J
41,80

7) Héparin 1000 U SV
PHARMACIE EL YOUSR sakkau
Riad MAAMERI
32 Bd La Gironde - Casablanca
Tél : 05 22 44 69 55

Pharmacie EL YOUSR - Casablanca



Maameri RIAD

05 22 44 69 55

32 Boulevard la gironde, Casablanca

Facture N° 20231019-465

Date de vente : 09/10/2023

Médecin traitant :

Mme NAJI NAIMA

CASABLANCA, Maroc

Produit	Qté.	P.U	TVA	Total
HEPANAT CO B20 PM COMP	1	41,80	TVA (20.00%)	41,80
NOVEX IN 4000UI/0.4ML B2 INJECTABLES	2	132,00	Exonéré (0.00%)	264,00
NAUSELIUM SI 1MG/ML 200ML SIROP	1	24,50	TVA (7.00%)	24,50
SEPCEN CO 500MG B10 COMP MR	1	74,80	Exonéré (0.00%)	74,80
AULCER CO 20MG B14 GELULES PM	1	52,80	TVA (7.00%)	52,80
EFFIPRED CO 20MG B20 COMP EFER	1	40,00	Exonéré (0.00%)	40,00

LOT : 05823011
PER : 02/2026
PPV : 74,80 DH



Total HT	485,88 DHS
TVA	12,02 DHS
Total	497,90 DHS

Arrêté la présente facture à la somme de : quatre cent quatre-vingt-dix-sept DHS et quatre-vingt-dix centimes



PHARMACIE EL YOUSR sarl au
Riad MAAMERI
32,Bd La Gironde - Casablanca
Tel : 05 22 44 69 55



ASSISTANCE MEDICALE SANS FRONTIERE S.A.R.L A.U
Organisme d'assistance et de secours

CLIENT : Mme NAJI NAIMA

FACTURE N° : 069/2023

FAIT A CASABLANCA LE : 24/10/2023

LIBELLE	Montant HT en MAD	Montant TTC en MAD
* Nom & Prénom : Mme NAJI NAIMA		
Transport d'ambulance simple le 09/10/2023 depuis DOMICILE vers clinique AL KINDY	400,00	456,00
	TOTAL H.T.	400,00
	T.V.A. 14%	56,00
	TOTAL T.T.C.	456,00

RIB Bancaire : 190.780.21211.4281089.0004.90 BANQUE POPULAIRE-CASABLANCA
COD SWIFT : BCP OMA

La présente facture est arrêtée à la somme de :

QUATRE CENT CINQUANTE SIX DIRHAMS TTC

Assistance medical sans frontière
AMSF
Résidence Al Mostakbal GRP: 29 Imm: 25
Appart 2 Sidi Maârouf - Casablanca
tel : 05 22 97 35 35 - 05 22 81 53 53
Tél/Fax : 05 22 97 38 39

ASSISTANCE MEDICAL SANS FRONTIERE S.A.R.L- A.U

SIEGE SOCIAL : Résidence AL MOSTAKBAL - GRP : 29 - IMM: 257 - APPT : 2 .SIDI MAAROUF **CASABLANCA** 20270.

Tél : +212 5 22 97 35 35 .Fax : +212 5 22 97 38 39 E-mail : amsfcasa@gmail.com.

R.C : 300421 - Patente : 36167007 - C.N.S.S : 9978480 - Identifiant Fiscal : 14496130. I.C.E : 000163509000018

SUCCURSALE : Quartier Oued EL MAKHAZINE N°57 - MOHAMMEDIA